

Introduction

Citoyenneté, violence et crise des paradigmes dominants

Jean-Bernard Ouédraogo et Ebrima Sall

Collective identities are made, not found. But they can only unify the heterogeneous.

Citizens who share a common political life also are others to one another, and each is entitled to remain an Other.

Jurgen Habermas

Le principal objectif de ce volume, après avoir justifié la tenue de la conférence dont il est issu,¹ est de rechercher un début d'explication à la série d'événements survenus depuis 1999 et qu'il est convenu d'appeler la « crise ivoirienne ». Il nous a semblé que l'interprétation événementielle des faits apportait des explications insatisfaisantes à cette fracture profonde et que la bonne perspective conduisait obligatoirement à revisiter les catégories théoriques essentialistes que s'obstine à nous imposer un regard faussé, alourdi par des préjugés ethnocentriques, sur les faits constatés. Suivant l'esprit des « Séries de dialogues politiques » initiées par le CODESRIA, les participants à cette rencontre ont appliqué un certain nombre de règles indispensables au succès d'une telle entreprise. Une distanciation avec l'événementiel qui passe par un questionnement approfondi sur les causes de l'effondrement annoncé du modèle ivoirien; le sens historique des choses est appelé pour examiner l'enchaînement et l'interaction des faits dont il faut, à chaque fois, statuer sur le poids historique dans la direction tragique de la dynamique sociale. En complément à cette double orientation, les participants, des chercheurs familiers du « terrain ivoirien » et des personnalités politiques, syndicales et de la société civile, ont permis des discussions pertinentes et passionnées parce que souvent nourries par l'expérience. Était également présente une volonté de sortir de cette crise grâce à des actions éclairées par une compréhension de ce bouleversement social dramatique. Se sont confrontés autant de points de vue sur l'interprétation de l'histoire

locale, que sur le sens et les contours structurels de la communauté sociale ivoirienne que l'actualité n'a fait que révéler. Bien qu'il ne soit pas possible de retranscrire de manière exhaustive la richesse de ces débats, cette richesse apparaît cependant dans les approfondissements réalisés par les contributeurs et que reflètent fidèlement les textes présentés dans ce volume. En cherchant les origines sociales de l'irruption de cette déchirure sociale et politique, les auteurs du volume partent tous d'une question centrale: de quelle manière le poids du mode de formation de la société ivoirienne moderne intervient-il sur les modalités des actions individuelles et des regroupements collectifs actuels? Cette rencontre a été aussi l'occasion d'une réflexion collective sur le rôle des sciences sociales dans la lecture de l'évolution des sociétés africaines contemporaines et dans l'identification des possibilités d'interventions correctrices

La fracture brutale et violente qu'a connue la formation sociale ivoirienne pose de nouveau, de manière cruciale, la question générale des identités collectives et dévoile les enjeux liés au caractère inachevé de l'entreprise de construction des « États-nations » en Afrique. Les processus de formation des identités collectives ont été profondément marqués par le partage colonial du continent et par sa mise sous contrôle par les puissances extérieures qui s'en est suivie. Depuis cette confrontation historique, la référence sociale principale est désormais un cadre territorial, dit « national » depuis les indépendances acquises dans les années soixante, qui correspondrait plus ou moins à l'espace au sein duquel se fabrique l'État moderne africain. Malgré la force de cet encadrement politique,² la nouvelle communauté, « le pays », reste de toute évidence hétérogène sur le triple plan politique, social et culturel. L'action politique et administrative de l'État servant à cimenter cette « nation », à constituer le cadre légal où se déploient des regroupements politiques, à imposer à tous la langue de l'ancienne puissance coloniale et enfin à promouvoir le discours « patriotique » qui légitime la nouvelle instance centrale et des élites qui l'animent. Sur la marge de l'idéologie consensuelle, adoptée par le régime du président Houphouët-Boigny, émergent des discours revendicateurs essentiellement centrés sur l'exigence d'un équilibrage des conditions sociales de vie gravement dégradées par l'accaparement des ressources par des élites locales gourmandes. Les remèdes que proposèrent les réformes économiques ont été incapables de corriger les effets néfastes d'une mauvaise redistribution des ressources. Il faudrait souligner que dans les années de l'immédiat après-indépendance, la construction nationale et le « développement » tendent d'ailleurs à se confondre, l'un appelant, au moins dans la rhétorique, l'autre. De ce point de vue, on comprend que, malgré ses contradictions, le « *développement est devenu un 'raccourci historique' vers le devenir en tant que nation* » (Deshpande 2003). Ce rôle central dévolu à l'État en tant qu'institution principale de socialisation ou de régulation collective fait que, lorsqu'il entre en crise, les conséquences se font sentir sur la collectivité nationale toute entière. C'est précisément ce qui semble s'être passé dans la plupart des pays aujourd'hui traversés par des crises sociales et politiques aiguës. Naturellement cette perspective reste valable pour l'histoire de la nation ivoirienne. C'est une erreur de continuer à penser que cette crise s'est spon-

tanément déclarée dans les instances supérieures et ainsi négliger le fait que derrière les déclarations et les manifestations ostentatoires à propos de l'unité nationale, les regroupements précoloniaux ne se sont pas complètement dissous dans la Nation que chacun appelle de ses vœux. Dans le processus de fabrication de l'espace social « national », de nouvelles combinaisons configurationnelles s'y engagent en se réinventant continûment. Les racines des crises actuelles sont, nous semble-t-il, à chercher dans la transformation inédite que connaissent les sociétés africaines contemporaines.

On comprend alors que cette question de la production des identités collectives « nationales » soit perçue comme une entreprise volontariste prise en charge par divers appareils institutionnels des nouveaux États et par d'autres acteurs sociaux intéressés dans le succès de cette entreprise politique. La transformation des paysans et des groupes ethniques en « citoyens », si bien analysée par Eugen Weber (Weber 1984) dans le cas de la modernisation de la France rurale, devait être facilitée ici comme ailleurs par l'école, l'armée, les syndicats et d'autres institutions de socialisation. Norbert Elias (Elias 1975:26) note lui aussi, analysant la sociogenèse de l'État moderne, que « c'est à la suite de la formation progressive de ce monopole permanent du pouvoir central et d'un appareil de domination spécialisé que les unités de domination prennent le caractère d'États ». Car même en l'absence de référents textuels fondamentaux, contraignants et communément acceptés, « l'imagination » de la nation se poursuit et se construit en se nourrissant de fragments symboliques issus des sociétés anciennes étroitement combinés aux pratiques sociales héritées de la modernité occidentale et de bien d'autres héritées des traditions musulmane, africaine ou autre. Ce processus irréversible d'hybridation et de re-socialisation des individus et des communautés dans des formations sociales contemporaines est aujourd'hui bien engagé. Les textes présentés dans ce volume sont autant de jalons pour une compréhension de ce processus laborieux d'unification d'une entité « nationale » hybride aux composantes toujours rétives à toutes injonctions extérieures de dilution. L'État-nation est devenue la référence principale, le repère identitaire par rapport auquel les luttes identitaires et la « guerre de position » (Gramsci) que mènent les élites engendrées par cette « production de la société » est engagée. Il est évident qu'une suspension de ce trajet historique, un retour vers des groupements politiques précoloniaux, ne semble plus être, comme poussent à l'affirmer certaines doctrines passéistes, une option à envisager sérieusement. Le problème réside par conséquent dans la définition des modalités de l'articulation des dynamiques intégratives horizontales et verticales comme des postures de rejet de toutes formes d'élargissement et donc de dissolution possible des identités anciennes. Le texte de Epiphane Zoro dans ce volume, par exemple, discutant des modalités de l'acquisition de la nationalité ivoirienne pointe les sources et les contradictions sociales et historiques de ce dispositif juridique, le code de la nationalité en tant que référent légal à l'appartenance à la « Nation », à l'origine de la crise actuelle. Pour l'auteur, celle-ci résulterait du « vide juridique » immanent au code de la nationalité de 1961. Ce code de la nationalité, en restant silencieux sur la question de la nationalité des personnes

habitant le territoire colonial appelé Côte d'Ivoire au moment de son accession à l'indépendance, a permis une instrumentalisation des identités civiques et citoyennes par les acteurs politiques. Si sous le régime du parti unique les enjeux identitaires étaient plus ou moins maîtrisés, l'ère du multipartisme inaugurerait de nouveaux débats sur la question de la nationalité. Mais les insuffisances du code de la nationalité favoriseront des appropriations calculées des modalités de définitions des identités civiques et citoyennes. La tendance récente fut la référence, dans ces définitions, à des appartenances anthropologiques, tribales et ethniques, alors même que l'histoire de la Côte d'Ivoire les rendait objectivement impertinentes dans tous les cas. Car, procéder ainsi, c'est nier la dynamique historique des peuples alors contraints à se fédérer dans l'aventure coloniale. C'est dans l'exclusion, inséparable des luttes de redéfinitions, qu'il faut chercher les fondements de la crise actuelle. La réglementation juridique, expression d'une normativité supérieure, est comme le montre bien Epiphane Zoro, un lieu emblématique et polémique de la détermination de l'appartenance nationale. Mais refuser les faits de l'histoire et déterminer la nationalité d'origine uniquement sur une base tribale et ethnique, c'est travailler contre l'émergence d'un sentiment national unitaire, obligatoirement rassembleur sous la bannière de la règle commune constitutive de la nation moderne.

La crainte de voir les différences ethnolinguistiques, régionales, religieuses s'exacerber a conduit les dirigeants de l'après indépendance à nier énergiquement les différences verticales, de classes et de genre notamment, qui sont restées, cependant, actives dans le corps social. L'efficacité extrêmement limitée des institutions modernes de socialisation dans ce processus d'intégration horizontale « nationale » et leur incapacité à produire une conscience « nationale » pérenne située au-delà des identités et des consciences particulières, méritent d'être étudiées. La ligne de fracture, fondée sur une réactivation des altérités du passé — bien qu'il s'agisse là d'un passé réinventé — qui traverse certaines institutions, telle que l'armée, bien analysée dans la contribution de Ouattara à ce volume, est à la fois symptomatique de la crise et facteur aggravant de cette instabilité profonde qui touche l'ensemble social à l'architecture encore fragile.

En vérité la crise sans précédent qui s'est éclatée en Côte d'Ivoire traduit également dans son déroulement une crise de l'État et des structures coercitives, depositaires du monopole de la violence, désormais partie prenantes à la compétition politique. Ces soubresauts expriment une crise de la formation de la nation, avec la naissance de luttes pour une renégociation de la citoyenneté. Cette lutte traverse les groupes sociaux et les institutions telles que l'armée, les Églises et divers ordres d'appartenance qui structurent le corps social en Côte d'Ivoire. L'inefficacité des instruments de police, des corps mais aussi des esprits, à contrôler le désordre social et ainsi assurer la cohésion de la nation trouve sa justification dans la production historique de l'armée, avec la complicité coloniale doublée d'une stratégie politique houphouëtiste spécifique, qui ne se donne pas d'objectifs spécifiques et clairs, c'est-à-dire, une « mission » en sa qualité de force d'encadrement intérieur et de barrière face aux entités politiques extérieures. L'armée se trouve brutalement mise en rapport avec

des enjeux sociaux et économiques et sa force performative ne peut s'actualiser que dans un contexte d'équilibre des enjeux que son histoire ne lui permet pas ni d'y répondre, ni d'organiser. Les insurgés (Soro 2005; Du Pargé 2003) des événements de septembre 2002 relatent la lente dégradation du statut commun des militaires, supposés être les sentinelles de la sécurité et de la paix publique, et l'approfondissement d'une fracture ethnique parmi les « corps habillés ». La fragilité corporative et disciplinaire de l'armée, consubstantielle à son histoire, a favorisé son appropriation dans le « débat public » et faisant d'elle le lieu des compétitions des groupes ethniques en affrontement. Une des conséquences de cet échec de création d'un monopole sur la violence est l'apparition des milices, sortes d'armées privées levées par les factions concurrentes d'une société fragmentée. Mais une question demeure pendante quant à l'explication à donner à l'irruption violente des insurgés de septembre 2002: sur quelles fractures sociales s'appuie la mobilisation oppositionnelle que cette revendication violente manifeste? Les réponses apportées à cette question permettront d'élucider les formes de solidarités internes et externes à l'espace social ivoirien associées à cette volonté de poser un nouveau monopole sur un monopole contesté.

À la déstabilisation d'une institution aussi centrale que l'armée s'ajoutent les conditions économiques précaires et les options inégalitaires de réallocation des ressources disponibles qui ne permettent pas d'assurer une progression ajustée et maîtrisée de la dynamique sociale. En effet, comme aime à le rappeler Samir Amin, la réduction du gâteau a rendu la lutte pour son partage beaucoup plus féroce. Le sentiment de précarité et d'exclusion traverse l'ensemble social et fait basculer l'espace du politique, c'est-à-dire le lieu de négociation de la direction des affaires communes, progressivement dans la violence. Dans sa contribution, Claudine Vidal montre clairement que la « brutalisation du champs politique ivoirien » n'est pas un phénomène récent. Elle se confronte à cette question cruciale: comment et à la faveur de quelles circonstances des acteurs engagés dans le conflit politique ont agi et réagi en recourant systématiquement à la violence, en transgressant à chaque fois les normes de ce qui était jusqu'alors considéré comme le seuil du tolérable en politique? La réponse est à rechercher dans les modalités historiques et plurielles de « brutalisation » du champ politique. Cette brutalisation du champ politique émerge dans un mouvement complexe qui mêle à la fois une stratégie d'occultation du passé colonial, de marginalisation des contestations et une volonté de patrimonialisation du pouvoir, qui a permis au système houphouëtiste de contenir au plan interne les affrontements violents et d'acquérir un rayonnement international. Mais la dégradation des conditions de vie des populations et les contradictions sociales que dévoile désormais le multipartisme, aiguisent les désespoirs de la population face à l'implacable « conjoncture ». Dans un tel contexte de contestation accrue, le pouvoir renoue avec ses pratiques de brutalisation qui renforce les méfiances des populations rendues à l'évidence de la division et de la fragilité de la prospérité générale. L'esprit de communion encore présent à la mort du président ne fut pas durable, puisque les contestations électorales de 1995 qui a puisé ses énergies dans la mobilisations des tensions déjà existantes en milieu rurale et des inquiétudes de la jeunesse urbaine

défavorisée conduisirent à des affrontements violents. La presse contribua à raviver et à aiguïser les clivages dont la « miliciarisation » traduit les fractures et la délégitimation croissante de la puissance publique.

Nombreux sont les régimes autoritaires qui ont réussi à se maintenir aussi longtemps que les économies prospèrent et permettent une large redistribution des avantages; une telle situation favorise la stabilisation relative des positions objectivement concurrentes dans la captation de ressources rares. Ces procès historiques contradictoires de la composition de l'espace politique ivoirien sont très nettement mis en évidence par la contribution de Bonnie Campbell. Campbell, en effet, montre de façon convaincante comment les orientations économiques et politiques privilégiées par les Programmes d'ajustement structurel ont contribué à rétrécir dangereusement le champ d'action du politique de manière considérable et à inscrire la formation sociale naissante dans un cycle de précarité institutionnelle et politique. En adoptant une perspective qui se réfère à la longue durée, l'auteur restitue la crise ivoirienne dans le cadre des programmes de relance économiques et des réformes institutionnelles au cours des deux dernières décennies précédant l'embrasement général, réformes menées sous l'instigation des organismes multilatéraux. Les années 60-70 correspondent au « miracle ivoirien », mais les disparités régionales déjà existantes, la dépendance politique aux réseaux extérieurs, l'importance des flux de capitaux vers l'étranger et les modalités de développement agricole sur lesquels s'est construit ce miracle, fondent en même temps sa fragilité. Les mesures imposées par le Programme d'ajustement structurel (PAS) devraient favoriser un changement dans les modes de gouvernance adoptés jusque là par les dirigeants politiques. Toutefois, au lieu de réviser les standards abstraits des mesures de libéralisation économique, la stratégie a été de plier les institutions locales pour mieux ancrer et légitimer les réformes économiques qui au bout du compte étaient inadaptées. Cette situation a entraîné une « dépolitisation » des processus publics en délégitimant toute une série d'objectifs politiques dont la réalisation aurait constitué un rempart à la crise actuelle. La libéralisation politique à travers l'introduction du multipartisme commandée par les bailleurs extérieurs s'est faite sans répondre auparavant aux contradictions sociales en cours, ni éclairer la question de la citoyenneté déjà problématique et les conditions d'éligibilité à la présidence qui deviendront des instruments de stratégies électoralistes et partisans. Les leçons tirées de ce contexte de crise amènent à repenser les stratégies de développement expérimentées par les dirigeants ivoiriens. Les ONG sont ainsi interpellées et toute stratégie devra contribuer à l'émergence de nouveaux compromis sociaux, à travers une réflexion sur les modalités de leur institution et sur les stratégies susceptibles de garder ouverts les espaces politiques.

Cependant, cette histoire, celle qui dit comment les nations ont été constituées en Occident et ailleurs, est restée en partie à l'état de projet en Afrique, et l'occultation des processus de construction de l'État a contribué à la marginalisation, intellectuelle et politique, des enjeux qu'elle révèle. Ce manque d'analyse sérieuse sur ce processus historique d'une grande importance laisse la place libre à une littérature plus ou

moins culturaliste, voire essentialiste, qui s'acharne à démontrer qu'en Afrique tout a été différent, tout reste différent et, se fondant sur cette singularité supposée, laisse s'installer une interprétation hasardeuse de la dynamique réelle des sociétés africaines cachée par une opacité fictionnelle contestable dont on mesure aujourd'hui les limites heuristiques.

Or, si particularité il y avait dans les processus de production des identités collectives correspondant plus ou moins aux espaces dits nationaux, c'est probablement dans la manière dont les questions de l'appartenance et du « vouloir vivre ensemble » ont été résolument instrumentées par l'obsession du développement comme outil de changement social. La mise en concordance des appartenances nationales rivales se faisant sur la base d'une promesse de mieux-être social individuel et collectif que le « développement » devait apporter. Les textes rassemblés dans ce volume sont autant d'arguments pour un dépassement raisonné et critique de cette idéologie qui longtemps a exalté le « miracle ivoirien » en oubliant d'examiner les modalités de construction d'un collectif social sur un territoire délimité par la puissance coloniale française créant ainsi entité actuelle de la Côte d'Ivoire pour son profit. Il faut cependant souligner que si les frontières du territoire ivoirien n'ont pas vraiment fait l'objet de renégociation³ après l'accession du pays à l'indépendance, les contours de l'espace social ivoirien sont, eux, en perpétuelle renégociation. L'usage abusif de catégories hobbesiennes, trop simplificatrices pour comprendre la complexité des relations de pouvoir, dans l'interprétation de la vie politique « nationale » nous a fait oublier le fait essentiel que la Nation est un processus historique et que cette fabrication de l'ensemble social large, à la dimension de la Nation dépasse de loin le cadre contrôlé par l'État, en tant qu'institution suprême. Les analyses développées par Jean-François Bayart, par exemple, tiennent rarement compte du fait que l'État ne peut être compris que mis en rapport avec le processus social au sein duquel il naît. Le succès « médiatique » de cet « État sur le papier », construit à partir d'anecdotes contestables qui fondent malheureusement la « base empirique » de la démonstration, nous a fait oublier « l'État concret », celui qui s'invente dans le quotidien des enjeux sociaux confrontés. Trop occupé par la « problématique de l'énonciation » en négligeant le fait que le « discours » est, selon Foucault (Foucault 1971), l'ensemble des énoncés possédant une fonction normative et mettant en œuvre des techniques d'organisation du réel par la production de savoirs, de stratégies et de pratiques, et confondant souvent l'histoire à la chronologie, voire à l'évolutionnisme, ce courant de la science politique africaniste français n'a malheureusement pas su retracer les enjeux sociaux qui sont au principe de la construction de l'État, en tant que configuration centrale, sur le continent. En sacrifiant à la fausse opposition autochtone/exogène pour fixer l'identité sociale du politique, (Bayart 1989:325) en vient curieusement à réduire le concept de « gouvernementalité » (Foucault)⁴ à l'expression « politique du ventre » si loin de la finesse du processus de contrôle des subjectivités analysées par Foucault. Le plus grand déni de l'historicité du politique est exprimé dans l'usage courant du terme « État en Afrique » en supposant ainsi une unité des processus politiques et leur égale situation vis-à-vis de la modernité qui est obligatoi-

rement produit de la confrontation d'influences historiques diverses rendant théoriquement et empiriquement inopérante cette essentialisation, historiquement fermée, abusive du politique. Il faut également faire observer que rien n'est plus hétérogène que l'itinéraire historique des États européens et aucun ne semble autoriser une synthèse aussi sommaire que celle proposée par Bayart. Les rapports complexes de cette grande centralité politique qu'est l'État africain moderne avec les « nationalités » ces unités sociales précoloniales toujours actives sont rarement examinées avec l'attention que requière l'importance de leur fonction historique. Or, ce sont les questions soulevées (ainsi que les solutions que chacun leur trouve) par ce projet de fusion des unités multiples en un Tout national qui sont à l'origine des tribulations violentes de la Côte d'Ivoire actuelle. Cette observation tardive, mais indispensable, de l'évolution de la réalité sociale indigène passe par un déchirement douloureux de cette dissimulation intéressée. Sur le cas ivoirien, l'exaltation passionnée des réussites de l'orientation libérale du régime a conduit nombre d'analystes à ignorer, sinon à mépriser les études de Samir Amin (Amin 1967) et de Claude Meillassoux (Meillassoux 1964) qui critiquèrent fermement l'ordre colonial et ses ambitions sociales et économiques qui continuaient alors de dévaster les sociétés locales et celles voisines de la Côte d'Ivoire. Le succès injustifié de l'anthropologie essentialiste et de la science politique normative muée en certitudes péremptoires, plus ou moins affirmées, sur l'indolence des Africains et sur leur volonté ludique de jouer avec les produits du progrès, a empêché un examen minutieux des tensions secrètes qui sont à l'origine des explosions actuelles. Au lendemain du coup d'État manqué, transformé en rébellion nordiste, un anthropologue du pays sénoufo, du nord de la Côte d'Ivoire, affirmait le caractère sûrement éphémère de cette révolte puisque ces « sénoufo » étaient des gens pacifiques. Le savoir anthropologique en était arrivé à cette conclusion surprenante, fixiste et a-historique. Sur le cas des politiques foncières, Bonnecase (Bonnecase 2001) observe que celles-ci furent influencées par une « rhétorique de la topologie ethnographique coloniale » qui a introduit « une ambiguïté liée à cette multiplicité de degré d'altérité ». L'application de cette science sociale coloniale a profondément marquée l'évolution sociale de cette société ivoirienne moderne; c'est sur ces « catégories référentielles » que s'établissent les oppositions de la compétition sociale en cours. Cette science coloniale montre ces limites dans son incapacité actuelle à prendre en charge la complexité de l'évolution sociale et par conséquent à traiter convenablement les nouvelles contradictions qui s'y manifestent.

Cette rencontre de dialogue politique sur la crise en Côte d'Ivoire du mois de mai 2003 s'est achevée, pour nombre des participants, sur un certain constat d'impuissance qui rend caduques les paradigmes qui servirent à expliquer l'état de la société ivoirienne contemporaine. Il nous faut donc faire un retour modeste sur nos prétentions théoriques et pointer les zones d'ombre sans l'éclairage desquelles il nous est impossible d'avancer.

Ce n'est pas seulement la situation ivoirienne qui présente une telle opacité inhibante. Les observateurs les mieux avisés sont surpris de ne rien comprendre à l'évolution sociale de nombreuses régions d'Afrique. Cette impuissance manifeste,

déroutante, à interpréter des réalités, supposées jusque-là connues et familières, laisse libre cours à une série de commentaires qui tiennent plus de la perception passionnée que d'un déchiffrement prudent et rationnel d'une situation préoccupante. Les vieux présupposés qui longtemps ont encadré le regard extérieur sur l'Afrique reviennent à l'ordre du jour à la faveur de la vacuité du cadre interprétatif efficiente. L'irruption de la violence politique en Côte d'Ivoire, après la stupeur qu'elle a provoquée, a été le facteur déclenchant d'un long travail de remise en cause de nos certitudes théoriques sur la nature des relations entre individualité et collectivité, entre communautés anciennes et monopole étatique moderne et enfin, sur le sens et la forme des identités, des intérêts qu'elles défendent aussi, soumis à la puissance de tendances historiques souvent contradictoires. Dans ce trouble général, l'amplification graduelle de la violence politique en Afrique est souvent interprétée comme un résultat presque « naturel » de l'affirmation « identitaire » qui secoue l'Afrique actuelle (Moffa 1995), qui peine à sortir de l'enfance sociale. N'est-il pas évident qu'au cours de cette dernière décennie une violence indescriptible s'est emparée des sociétés africaines sans que les causes profondes ne soient clairement identifiées? On se souvient alors avec stupeur du génocide rwandais, des conflits touaregs et des horribles guerres de rapines au Liberia et en Sierra Leone. Mais si certains chercheurs y voient, avec un désespoir sincère mais simplificateur, la manifestation d'une propension séculaire des Africains à la violence, d'autres, sans doute plus nombreux, expriment un vif étonnement face au basculement sanglant qui entraîna la Côte d'Ivoire, « perle de l'Afrique », résultat salutaire du « miracle capitaliste », dans un cycle chaotique. En effet, alors que presque partout, durant une longue période de transition, certains spécialistes prétendaient que les Africains refusaient le « changement par l'argent » (Remy, Capron, Kohler 1977), en Côte d'Ivoire, d'autres croyaient y voir le triomphe du capitalisme qui semblait alors démentir l'impossibilité d'un développement capitaliste harmonieux. Or, le fameux « miracle ivoirien » était dans une très large mesure le résultat du prolongement de la politique de mise en valeur coloniale appliquée à ce riche territoire. La contribution de Basile Guissou aborde la crise ivoirienne en tant que résurgence des contradictions d'un passé libéré du travail performatif mais inachevé de l'ordre colonial. En effet, la consécration des ambitions expansionnistes par la conférence de Berlin en 1889 allait, dans la course entre l'Europe et les USA, permettre à la France de créer un grand espace dès 1900: le Haut-Sénégal-Niger. En 1919, la colonie de la Haute-Volta fut créée avec six frontières dont celle avec la Côte d'Ivoire, avec un poids démographique sans égal parmi les colonies françaises. Dans le processus de « mise en valeur » des colonies, la Haute-Volta servira de réservoir de main-d'œuvre⁵ pour la mise en valeur de la Côte d'Ivoire. De force ou de gré, des milliers de Voltaïques y furent déportés et ce jusqu'en 1932, date de la dissolution de la Haute-Volta sous l'instigation des colons français cherchant à limiter les tracasseries policières et administratives qui gênent la fluidité de la main d'œuvre dont ils ont grand besoin. Les indignations et les revendications de l'élite traditionnelle de l'ancienne colonie, la Haute-Volta, n'ont porté leurs fruits qu'en 1947, dans un contexte de reconnaissance de liberté d'action syn-

dicale, associative et politique. Colonie moins riche, la Haute-Volta reconstituée n'a pas échappé à l'influence du Président Félix Houphouët-Boigny dans la vie politique voltaïque. La rupture des relations, tumultueuses depuis 1947, fut consommée avec l'avènement de la révolution de 1983. Les regroupements sous-régionaux comme la CE et la CEA s'effritèrent. La crise sociale et politique qui secoue le pays depuis les années 80 traduit une mauvaise gestion, par la nouvelle classe dirigeante, de ce passé. Dominés par leurs passions politiques, ils ont inventé des catégories discriminatoires, fondées sur une autochtonie précoloniale, en oubliant que la Côte-d'Ivoire est une création coloniale. L'auteur conclut que la volonté de vivre ensemble et de considérer la citoyenneté comme une valeur positive tout en faisant preuve d'une capacité intellectuelle à s'ouvrir à l'espace ouest africain, parce que l'histoire l'impose, et ainsi bâtir un rempart contre la fragmentation sociale et donc contre la violence.

La déchirure violente qui entama inexorablement l'espace social ivoirien depuis la mort du patriarche Félix Houphouët-Boigny est accueillie avec une stupéfaction d'autant plus forte que cette rupture survient dans un espace social longtemps considéré comme un « havre de prospérité » qui érigea jadis l'attitude de « dialogue et de paix » en idéologie quasi officielle. En effet, l'hymne officiel du pays « de la vraie fraternité » atteste de cette affirmation de l'identité nationale fondée sur la paix et l'espérance. L'*Abidjanaise* exalte le « pays de l'hospitalité » et souhaite « dans la paix ramener la liberté ». Certains se souviennent avec nostalgie d'un des slogans désuets, accueilli alors avec amusement, du père de la Nation Félix Houphouët-Boigny: « la paix n'est pas un mot mais un comportement! » Cette performance limitée de ces prescriptions permet de prendre la mesure de l'ampleur de la réaction sociale actuelle qui est loin d'être gouvernée par les principes pacifiques prônés par le père de la nation et repris en chœur, durant des décennies, par des chansonniers de tout acabit. Dans le tourbillon colonial, les différentes identités (Mamdani 2002) reposant sur la culture et l'insertion dans un système marchand sont des effets et des conséquences de la construction de l'État en Afrique. La juxtaposition de ces identités soumise à la manipulation des élites peut conduire à des affrontements plus ou moins violents mais traduit toujours l'état du procès de formation de l'État-nation moderne sur ce continent. Ainsi, la fonction unitaire du parti unique imposé contre, disait-on alors, les facteurs de division, se révèle relativement inaboutie, incapable de contenir les tendances à la segmentation qui sont des expressions d'identités politiques qui participent à la construction de l'espace politique partagé. Pourquoi l'exaltation démocratique et le culte de la paix et du dialogue n'ont-ils pas réussi à bâtir une concorde nationale pérenne? En soi, l'inefficacité manifeste de l'idéologie officielle de cette époque pose le problème crucial du rôle de guidance de l'élite africaine et des appareils idéologiques qu'elle utilise. Les critiques des élites africaines souvent acerbes en se focalisant sur les effets de leur mauvaise gestion ont oublié de comprendre les causes sociales, les fondements des ordres politiques alors traités avec l'ignorance de la condescendance. Il en est de même de notre entendement des cadres idéologiques, décrétés mimétiques, qui sous-tendent le pouvoir en Afrique. Considéré comme un simple produit résiduel de la colonisation, l'imaginaire du politique y a été assez rapidement disqualifié sur le

plan théorique sans qu'aucune explication satisfaisante issue du repérage concret de sa construction ne soit opérée. Les qualificatifs folkloriques de « puanteur » et « vomis » accolés aux pratiques locales mues par des « politiques du ventre » et générées par la situation « postcolonial » sont des cadres paradigmatiques incapables de rendre compte de la complexité du processus de production d'un discours dans le contexte historique syncrétique africain et de dévoiler les liens ténus qui le conduisent à des stratégies d'accumulation, de domination et de légitimation inédites. Un tel éloignement de la situation historique s'explique par la conception strictement littéraire de ces essayistes qui ne prennent pas la peine de soumettre leurs visions à une quelconque mise à l'épreuve de l'empirie.

Se saisissant de certains attributs visibles des protagonistes, l'approche culturaliste dominante s'empresse de voir dans ces affrontements l'expression désuète de communautarismes éculés fondés sur des identités ethniques, religieuses et géographiques pour mieux regretter, cette fois, la carence démocratique source d'harmonie et remède unique au désordre violent. L'itinéraire collectif de la formation sociale ivoirienne est fortement marqué par le mode particulier de distribution des ressources et de fabrication des représentations sociales réalisé sous la forte emprise de la politique de mise en valeur des territoires de l'Afrique coloniale française. Comme le montrent les contributions de Basile Guissou, Jean-Pierre Chauveau et Bobo, et Francis Akindes, l'espace actuel de référence, « le pays », est le produit de dynamiques plutôt régionales, et ce depuis les temps précoloniaux. L'administration coloniale adoptera d'ailleurs une politique qui tendait à renforcer l'imbrication des économies locales et à intensifier les échanges sociaux entre les différents territoires de la sous-région. La Côte d'Ivoire actuelle a, en effet, conformément à cette politique de mise en valeur des colonies françaises, reçu une forte proportion d'immigrés venant des pays voisins. Ce brassage ancien des populations qui en a résulté a donné lieu à des formes d'inscriptions spatiales et sociales et à des stratégies originales d'insertion. Sylvie Bredeloup intervient au cœur de la recomposition identitaire en œuvre dans la société ivoirienne en crise pour analyser les enjeux d'une taxinomie, d'une stigmatisation et d'une instrumentalisation qui scandent la construction polémique actuelle de l'altérité. La crise sociale et politique a ramené à la surface le processus de sémantisation des identités, favorisé des affichages identitaires et donné une allure nouvelle aux stratégies migratoires auparavant. En effet, « l'étranger » s'est révélé à travers ces revendications une catégorie ambiguë et l'histoire de sa trajectoire révèle des stratégies de gouvernance qui l'ont longtemps mis en veilleuse afin de satisfaire à la mise en valeurs du pays. Ainsi, il fut d'abord valorisé à l'occasion de l'exploitation de la zone sud forestière, avec une caution politique et juridique des élites en place, pour dans un deuxième temps, connaître une remise en cause brutale. Cette dévalorisation du statut social de l'étranger est consécutive à la crise foncière et la récession économique des années 80 dans un contexte de remise en cause des modes d'appropriations foncières valables jusqu'alors: aux stigmatisations des émigrés internationaux s'ajoute celles des migrants ruraux d'origine ivoirienne. Dans ce processus d'attribution-révendication identitaire, les ressortissants

africains élaborent des stratégies d'identification par assimilation ou par démarcation qui n'est pas sans entraîner leur désinvestissement dans le champ politique ivoirien. Les reflux dans les pays d'origine s'intensifient et se spécifient selon les expériences migratoires des émigrés, même si l'on peut observer que les capacités d'insertion dans les sociétés d'origine restent relativement faibles. Le mouvement de retour au pays amorcé depuis 1990 s'accroît, mais est loin de conduire à une fixation permanente; cette mobilité à rebours est devenue pour beaucoup une stratégie de (re)construction identitaire. Pour Bredeloup, l'enjeu futur tient à une maîtrise de la recomposition démographique dans la sous-région. Avec la crise, il est devenu plus évident que la catégorie sociale « nationale » ou liée à des entités historiques se référant aux États « burkinabè », « ivoirien », etc prend souvent une signification locale particulière loin de celle communément admise.

Le propos, on s'en doute, n'est pas de rechercher à l'extérieur les justifications d'une tragédie locale mais, au contraire, d'analyser la genèse d'une expérience historique d'hybridation locale qui informe les liens sociaux, modifie les critères d'appartenance, définit les enjeux de la concurrence sociale et finalement conduit à la violence. Faisant écho aux analyses de Bonnie Campbell, Francis Akindès engage dans sa contribution une lecture phénoménologique des événements politiques de la Côte d'Ivoire. Il inclut dans son argumentaire, la crise du modèle houphouëtiste de gouvernance et l'expression de frustrations ressenties par de larges fractions de la société ivoirienne. En tant que « complexe politico-économique » l'« houphouëtisme » est une construction sociale qui a structuré les habitus politiques bien avant les crises actuelles. Cette idéologie s'actualisait dans son mode spécifique de gouvernance qui recouvre, selon lui, trois paramètres. D'abord une politique volontariste et centralisée d'ouverture sur l'extérieur caractérisée par la reproduction et la dynamisation de l'héritage colonial d'aménagement du territoire ivoirien, dont le résultat fut l'hégémonie économique régionale du pays et son insertion dans des circuits internationaux en tant que pourvoyeur de matières premières agricoles. Ensuite, la mise en place d'un mécanisme de patronage doublé d'un patrimonialisme caricatural dans l'objectif de créer une bourgeoisie de substitution. Enfin, la pratique d'une gestion clientéliste de la diversité sociale. Ce mécanisme, produit par le président Houphouët, se fonde sur une réécriture des hiérarchies anciennes des groupes ethniques en présence; grâce à un réaménagement intéressé de l'histoire est consacrée et rendue légitime la direction collective du pouvoir par l'ethnie d'appartenance du chef, le président Houphouët-Boigny. Mais la récession économique des années 80, l'épuisement physique du principal acteur de ce modèle de gouvernance et l'exigence de la mise en place des systèmes démocratiques affaiblissent les mécanismes de domination et exacerbent les contradictions à diverses échelles de la formation sociale. Les revendications sur la représentativité politique et les modes de redistributions des ressources s'amplifient avec l'avènement d'une nouvelle classe politique. Les crises qui suivirent résultent de la compétition, autour d'acteurs représentés, installée entre les groupes sociaux qui revendiquent un nouveau rééquilibrage des hiérarchies produites par l'« houphouëtisme ». L'urgence d'écourter la crise, affirme Akindès, oblige

la classe politique à relever le défi à la fois politique, par une politique de reconnaissance mutuelle, et économique, par la restauration d'un climat capable de ramener les investisseurs indispensables à ce type d'économie libérale dont aucun des protagonistes ne souhaite se dégager.

La situation coloniale n'est pas une simple exploitation économique, elle implique une domination, une soumission totale des sociétés conquises à un système de valeurs (Touré 1981). Le projet colonial est à proprement parlé une « civilisation », c'est-à-dire l'imposition d'une façon d'être, d'un style de vie, aux individus et aux groupes; au bout de la lutte âpre qui opposa les univers sociaux précoloniaux à la culture occidentale, c'est le triomphe de la relation sociale marchande qui, constamment, doit négocier avec les institutions anciennes encore actives ou en réinterprétation sociale décisive. On comprendra que cet ordre social dominant en s'imposant soit au principe de la production, de la circulation des symboles et des biens matériels et également devienne le référent principal des relations sociales. Or la violence est toujours une tentative de correction d'un déséquilibre réel ou imaginaire (Elias et Scotson 1997; Ouédraogo 1997) devenu insupportable; elle se justifie à elle-même par la revendication radicale d'une « justice » menacée. C'est donc dans l'histoire d'une lecture ivoirienne de la clôture des statuts sociaux, d'une oscillation des frontières des ensembles sociaux et d'une interprétation du devenir des trajectoires individuelles qu'il faut rechercher la fixation des écarts sociaux, ainsi que les voies de leur contestation. De cette répartition des attributs statutaires naissent les tentatives de correction de ces « équilibres illégitimes » et/ou de ces « déséquilibres légitimes » fondements de la « justice » que chacun réclame. Un système de « justice » dont le procureur général est l'argent, pièce maîtresse de la société de marché, qui s'impose et informe désormais les liens sociaux en Côte d'Ivoire. Le projet colonial est capitaliste parce qu'il place au centre de la concurrence sociale l'accumulation de l'argent à l'aune de laquelle s'ordonne l'ensemble des éléments matériels et symboliques indispensables à l'existence sociale. Il est évident que dans cette concurrence généralisée, la mobilisation de puissances sociales (individu, ethnie, région, État, religion, argent) comme moyens d'action promotionnelle et/ou correctrice dépend de la force, de la capacité d'action réelle, et de la mise à disposition « démocratique » qu'autorise l'état général, c'est-à-dire des rapports de force, de la configuration centrale dominante. Entreprendre une analyse des affrontements actuels revient à interroger le destin local du modèle colonial à la française qui organise la structure sociale, agit sur les communautés anciennes et trace pour chaque individu le cours des futurs possibles. C'est de ces fondements coloniaux que viennent le mode de peuplement, le système de production, les fondements idéologiques de la vie collective et de la valeur des élites ainsi que des institutions régissant le procès de fabrication de la « nation ivoirienne ». Partant de ces prémisses, il est parfaitement notable que la crise ivoirienne est une tentative politique de recomposition violente du projet colonial à la française qui a, progressivement, perdu ses capacités de contrôle et de légitimation. Alors que l'ordre colonial s'assurait le monopole du contrôle social, la disparition de son dernier représentant, Félix Houphouët-Boigny, pose avec acuité

le problème de la tension entre gouvernance et appartenance, réalité sociale quotidienne et représentation idéologique. L'affaiblissement des relations de proximité ravagé par la marchandisation de la vie sociale auquel il faut associer les limitations de l'action de l'État au sein du nouveau cadre d'une domination planétaire de l'économie de marché, rétrécit considérablement les capacités d'intégration et conduit à accentuer les luttes pour la définition de l'identité nationale en tant qu'expression d'une communauté supérieure. Cette quête d'unité de la « nation » a cristallisé les débats autour de la notion d'ivoirité dont l'un des initiateurs (Loucou 1996) soulignait qu'elle avait pour projet d'assurer « le difficile passage d'une histoire ethnique à une histoire nationale... ». Même si ces idéologues affirment que l'adoption de cette « identité nationale » en construction « interdit sociologiquement et culturellement aux hommes et aux femmes ivoiriens toute forme de comportement à caractère sectaire et anti-communautaire » force est de constater le destin tragique de cette conception devenue « patriotique » et « nationale populiste ». Cette affirmation de l'idéologie de l'« individu supérieur » est manifestement une volonté inaboutie de colmatage, par une méthode d'exclusion, des premières secousses d'une grave fracture sociale. La hiérarchisation concurrentielle des identités précarisées par la généralisation de la rareté qui travaille le corps social rigidifie les altérités et favorise la xénophobie qui devient un principe d'interprétation et d'orientation de l'évolution de la vie sociale. En s'emparant des institutions de l'État moderne, les particularismes domestiques, dont l'ivoirité est l'idéologie, tendent à s'ériger en Nation idéalisée et à utiliser la préférence et la référence nationale comme fondement d'une politique de restauration, de « refondation » d'une forme de « citoyenneté » rétrécie, surgie du passé. On comprend que cette notion de « citoyenneté » ne peut être, à moins de commettre un anachronisme injustifié, celle qu'entendaient les penseurs européens du XVII^e siècle. La cohérence logique de cette conceptualisation est mise à mal par les contradictions dans les énoncés- une structure formelle de nature « ethnique » peut-elle contenir les attributs de la Nation? - mais également par les difficultés manifestes de trouver les références historiques capables de réaliser la « nouvelle logique d'intégration » (Niamkey-Koffi 1999). On comprend que cette notion de « citoyenneté » ne peut être, à moins de commettre un anachronisme injustifié, celle qu'entendaient les européens du contrat social (Quaglioni 1996); trop galvaudée par le sens commun la notion de citoyen n'en conserve pas moins les ambiguïtés qu'elle hérite du développement de la doctrine de l'État moderne. Si l'on retient que la citoyenneté est l'expression historique de la position de l'individu dans le domaine public il faut poser que cet espace public est au cœur des luttes visant à y imposer un ordre des esprits et des choses. La citoyenneté est le statut juridique de ceux qui font partie d'un État et cette instance supérieure est elle-même à définir suivant les tendances de la dynamique sociale. Il nous faudra donc éviter en la matière d'user de qualificatifs normatifs, qui sont certes utiles pour l'usage commun mais impropre à montrer la complexité de sa signification, théorique et pratique, localement construite. La question de la citoyenneté en Afrique reste un chantier ouvert et les textes présentés dans ce volume constituent une bonne introduction à une étude compara-

tive et historique du processus de formation des espaces politiques en accord avec l'histoire sociale locale.

Que l'on ne s'y trompe pas, les références aux identités anciennes n'ont rien de nostalgique et ne vise nullement à restaurer un quelconque ordre ancien dont les acteurs eux-mêmes en connaissent très peu de choses; l'objectif de cette réactivation des frontières sociales est un moyen de mobilisation de troupes pour cette guerre sociale pour le partage des richesses matérielles et symboliques. Il s'agit d'une critique du modèle étatique classique qui n'offre pas suffisamment de garantie à l'équilibre souhaité de la répartition des valeurs et des manières légitimes d'en user. Aux yeux de nombreux protagonistes, la nouvelle organisation sociale est trop large, trop incertaine et trop imprécise pour assurer une redistribution satisfaisante des « richesses communes ». Reste cependant à indiquer clairement et à imposer à tous, la ligne de partage de cette « refondation » communaliste.

On comprend alors clairement que l'abandon de l'étude des monographies, des enquêtes de terrain, et sa substitution avec une vulgate « mondialiste » entraîne une ignorance, manifestement improductive de la production et de la circulation des richesses vues comme de simples réceptacles attendant que le « pouvoir » l'ordonne à sa guise; rarement autonomie stratégique est reconnue aux sujets africains définitivement insérés dans un moule théorique préfabriqué. « L'épistémologie de la mondialisation » telle qu'avancée par Jackie Assayag (Assayag 2005) indique avec justesse que la compréhension de cette expansion contemporaine ne se conquiert qu'en rupture avec la « pensée surplombée », déployée à partir des grandes multinationales académiques qui montrent une réalité rendue visible exclusivement depuis l'histoire occidentale. Or, cet enchevêtrement des processus sociaux obéit à une dynamique interne dont il ne faut jamais négliger la puissance propre ni d'ailleurs les influences qui la touchent, la transforment et souvent la renverse.

Mais la trame historique ne suffit pas seul à expliquer les origines de la violence actuelle; des éléments de conjoncture participent, comme toujours, activement à la précarisation, à la concurrence sociale et à la mobilisation communautaire violente ou pacifique. En effet, les formes et voies « traditionnelles » de distribution des ressources ont été fortement mises en difficulté par les contraintes des politiques de rigueur imposées par les institutions de Bretton Woods. Loin de nous l'idée d'une action unilatérale de politiques imposée de l'extérieur car en vérité les termes d'application bien que coercitives n'échappent pas à une « redéfinition » locale des modalités de ponction et de distribution des ressources rares. C'est là l'occasion d'insister sur le fait que la société certes s'organise collectivement autour du politique en tant qu'instance de délégation collective, mais le domaine de compétence de cette hégémonie publique a du mal dans ces jeunes États à couvrir efficacement l'ensemble des pratiques sociales. Ne retrouve-t-on pas au creux du déficit de l'encadrement étatique et de son rôle d'animateur collectif une des racines du désarroi actuel? Mais force est de reconnaître que son itinéraire institutionnel est parallèle à celui du politique qui régent la compréhension et l'action personnelle de chacun dans un environnement domestique, par des règles communes du droit et de la morale. L'exalta-

tion populiste de la préférence idéologique nationale vise à imposer une tyrannie de la nation comme moyen d'institution d'une citoyenneté sociale, avec droit de partage du patrimoine commun, et basée sur l'appartenance à une société historique. En concentrant leur intérêt sur la zone forestière, Jean-Pierre Chauveau et Koffi Samuel Bobo soutiennent que la crise ivoirienne prend racine dans la conjonction éminemment contemporaine d'un bouleversement structurel de la ruralité, aggravée par la mise en œuvre aux forceps des politiques de libéralisation économique. Cette crise rurale est postérieure à l'épuisement de trois éléments de régulation interdépendants qui ont produit la "succes story" de l'agriculture de plantation familiale jusqu'aux années 80 et surtout 90. D'une part, le modèle « pionnier » de mise en valeur agricole qui, en autorisant un accueil massif d'ivoiriens et d'étrangers, s'est reposé sur des normes largement « informelles » et clientélistes, plutôt que sur des organisations formelles et des incitations inscrites dans un cadre institutionnel légal. D'autre part, il y a le « modèle paysan » de « gouvernementalité » et la politisation croissante de la question foncière. Elle conférait une présence de l'État et elle mobilisait un « cercle clientéliste » et reposait sur l'usage de consignes de nature politique, parallèles et parfois contradictoires au dispositif légal et juridique. La crise des finances publiques de la fin des années 70, la seconde vague des PAS des années 90 ont non seulement déstabilisé ce dispositif, mais aussi accéléré la précarisation urbaine qui entraîna par ailleurs une migration rurale massive de jeunes; cette situation va de manière conjonctive alimenter les arènes politiques locales. Il s'en suit une remise en causes des transactions foncières auparavant autorisées, une stigmatisation des exploitants migrants et un conflit générationnel intense. La fragilisation de l'ancrage de l'État consécutive à ces contradictions inaugure un processus politique de légalisation des propriétés foncières, qui n'est pas sans référence à des catégorisations identitaires stratégiquement instrumentalisées. C'est toute cette complexité de la transformation du monde rural ivoirien qui oblige aussi à voir dans les conflits l'expression des dynamiques locales. On comprend que dans cette atmosphère de « bricolage identitaire » les « différences » de nature fondent les appartenances héréditaires qui confèrent des propriétés censées être des résultats de l'histoire et donc être la référence unique du droit naturel. La question foncière est un excellent exemple de naissance progressive d'une revendication fondée sur des qualités issues d'ordres sociaux antérieurs au régime de l'État moderne mais paradoxalement commandées par des exigences de la société moderne marchande.

Dans le cas qui nous occupe, le rôle primordial du PDCI, parti État, dans la structuration de la société ivoirienne ne fait aucun doute. La lecture des contributions du volume proposé ici au lecteur aidera à éviter cette omniprésence du politique et à poser un regard neuf et attentif sur les autres aspects de la vie sociale telle qu'elle se déroule dans la Côte d'Ivoire moderne. Ainsi perçoit-on les transformations du monde agricole, de la migration, et de l'influence de l'environnement politique, militaire et économique régional et international comme des éléments décisifs à la détermination individuelle et collective des options appropriées à la vie de chacun. Dans les trajectoires décrites dans ces textes et les culs-de-sac violents vers lesquels

ils conduisent les individus, on imagine aisément l'ajustement des conditions matérielles et symboliques qui président à l'organisation quotidienne des existences. En effet, la réorganisation obligée du politique qu'impose le règne de la « conjoncture » repose sur un échec de la mise en correspondance des identités abstraites avec les règles d'appartenance sur lesquelles s'effectuent les distributions des biens matériels et symboliques raréfiés par l'adoption de nouveaux projets de vie collective. La définition du « nous » est, pour chacun, à l'ordre du jour. Rien dans le nouvel ordre social ne semble établir une correspondance directe et reconnue de tous entre le système d'appartenance communautaire et celui d'adhésion à un modèle social capitaliste et universaliste; trop large et pas assez exclusif pour représenter un cadre rassurant, le dernier système d'adhésion étatique cède vite le pas à l'appartenance communautaire (ethnique, religieuse, régionale) offrant, elle, aux yeux de beaucoup plus de « protection sociale ». Mais derrière chaque évocation communautaire, il faut lire l'impuissance sociale et la reconnaissance effrayée de l'effritement de la puissance de l'État. En se référant aux formes classiques connues (parti politique, église, association de quartier ou de ressortissants) de regroupement, malheureusement si peu étudiées, et aux rôles qu'elles jouent dans les confrontations actuelles, le processus de construction de ces « sociations », la logique des interdépendances qui les instituent apparaissent comme des révélateurs du mode de fabrication de la société ivoirienne contemporaine; on y retrouvera les principes constitutifs des systèmes d'action concrets sur lesquels reposent en définitive la vie collective. La presse en tant que moyen d'expression, dans cette période de distinction et d'affrontement, relaie les opinions de l'espace sociale fractionné; on y trouve les grandes lignes de fracture de l'espace politique et les journaux eux-mêmes sont classifiés en « bleus, G7 et équilibristes selon les tendances qu'ils semblent défendre. La structure de la communication ainsi que le montrent Lori-Anne Thérroux-Bénoni et Aghi Auguste Bahi dépasse largement le système médiatique traditionnel pour se saisir de la rue et des *grins* et créer ainsi un vaste réseau de propagande qui sert de moyen d'enrégimentement, de mobilisation, des troupes de chaque camp dressées pour la conquête et/ou la défense du pouvoir. Les réseaux d'information apparaissent comme des « milices symboliques » engagées dans une bataille générale de délégitimation, de destruction symbolique des adversaires. Leurs capacités d'amplification et de dramatisation font des médias un facteur déterminant dans la fabrication de la figure sociale de l'autre et donc en définitive de l'invention, par leurs dépassements, d'un espace public ordonné par la délibération pacifique et l'intérêt général.

En toute logique, une volonté de compréhension de l'évolution actuelle des sociétés africaines contemporaines oblige à se poser cette question sociologique centrale: comment se rencontrent et s'interdéterminent les perspectives individuelles et collectives? Si comme le suggère Wright Mills, le questionnement sociologique commence sur les points de jonction entre trajets individuels et structures collectives, la tension extrême des relations sociales en Côte d'Ivoire commande que soit mis en examen les répercussions des itinéraires individuels sur la formation des configurations centrales que sont l'État, la Nation et les Religions par exemple. Sur cette

question de la place et du rôle des individus dans les processus sociaux, Pascal Bianchini envisage de l'étudier en se servant du cas du chef de l'État ivoirien, Laurent Gbagbo, une des figures centrales du pouvoir actuel en Côte d'Ivoire et acteur de la crise sociale et politique que traverse le pays. Le propos ici est de montrer que l'exil politique de l'acteur, Laurent Gbagbo, à Paris de 1982 à 1988 est un moment critique qui peut aider à comprendre sa trajectoire en qu'« entrepreneur politique » et son rôle dans l'histoire politique du pays. La trajectoire politique et intellectuelle de l'homme, de l'acteur social, ainsi que ses choix idéologiques laissent supposer à son départ en exil un meilleur accueil au sein de la classe intellectuelle française et surtout celle des grands partis politiques traditionnels. Il n'en fut rien. Ce fût plutôt dans les lieux marginaux des Tiers-mondistes et des anti-impérialistes qu'il a été accueilli, non sans difficultés du fait de sa différence théorique et pratique avec les idéologues de ces groupes. Toutefois, dans ses prises de positions politiques et idéologiques, se révélait non seulement une dénégation, voire une occultation des questions d'identités ethniques et de nationalité, mais aussi l'absence de réflexion sur les modalités d'intégration des étrangers dans un contexte de multipartisme, dont il partageait le principe. Ce manque de perspective est de l'avis de l'auteur crucial car c'est par les problèmes d'intégration des étrangers que la question de la citoyenneté se posera inéluctablement. La crise actuelle et le rôle de l'acteur portent à reconsidérer cette « ubiquité intellectuelle » et à chercher à comprendre l'évolution intellectuelle d'un grand nombre de militants africains issus de la « gauche » et qui ont adopté plus tard des discours et des comportements politiques radicalement opposés à ceux défendus dans le passé. L'intérêt d'une telle perspective réside dans le fait de porter au jour la plasticité « idéologique » du leader ivoirien communément perçue comme une tendance à la « roublardise » mais qui bien étudiée reposerait sur une forme idéologique originale bien claire dont les ressorts sociaux méritent d'être connus. On peut aussi déduire de cette trajectoire personnelle, le tracé d'une aventure tropicale de la sociale démocratie; en fait, un programme de recherche devrait prendre en compte l'histoire idéologique et organisationnelle d'un groupe partisan tel que le FPI et montrer pourquoi et comment il se constitue sur l'espace sociale ivoirien. Une telle étude permettrait sans doute de dévoiler les liens existant entre le « Front populaire ivoirien » et les différentes dimensions, sociales et culturelles, de la société; sur quels groupes sociaux fonde-t-il son action et sur quel fond normatif repose-t-il ses références idéologiques? Naturellement, ces interrogations valent pour tous les groupes politiques partisans actifs dans l'espace social ivoirien. Déclarés démagogiques et méchamment folkloriques les partis politiques sont rarement étudiés avec l'attention qu'il faut accorder à des instances sociales qui occupent, malgré tout, une place importante dans la gestion de la collectivité publique.

Organisé dans l'urgence de l'explosion violente en Côte d'Ivoire et la nécessité de la comprendre, les éditeurs de ce volume ont invité des chercheurs longtemps intéressés par l'évolution de la société ivoirienne. Les difficultés d'une telle entreprise sont nombreuses et les solutions aux questions posées peuvent paraître rares aux yeux de certains et partielles ou insatisfaisantes pour d'autres. Le lecteur pourrait

trouver les textes disparates, voire même sans unité dans leur ensemble, mais c'est justement dans cette hétérogénéité que réside l'intérêt de ce volume. En effet, chaque texte interroge un aspect particulier de la société ivoirienne et s'efforce de l'examiner sous l'angle de la situation actuelle. Cette façon de circonscrire l'analyse a le mérite de l'approfondissement et d'éviter les généralisations trop hâtives. On est en effet tenté d'affirmer son opinion dans une situation de crises pour laquelle peu d'instruments d'analyse sont disponibles. Il faut malgré tout observer que cette dispersion n'est que superficielle tant au bout de la lecture de l'ensemble s'impose une cohérence assez forte permettant de comprendre les logiques multiples qui travaillent la société ivoirienne et qui inévitablement l'ont conduit à l'implosion. Cependant, les sources d'informations et les directions d'analyse que contiennent ces textes n'ocultent pas le fait qu'aucun texte ne vient directement proposer une compréhension claire et profonde de l'entrée en rébellion d'un groupe de personnes et comment se construisent les logiques d'adhésion à l'entreprise oppositionnelle radicale. Manque en effet des analyses approfondies et globales sur le phénomène partisans, sur le statut de la violence, sur la transformation des valeurs et enfin sur la fonction de l'État en tant qu'organe de régulation des contradictions sociales et de distribution collective des biens. Toutes ces questions expriment la question de la modernité et en particulier les relations complètes existant entre les anciennes structures sociales et celles charriées par l'ordre social issu de la colonisation. Il faut donc considérer les textes qui composent ce volume comme autant des jalons pour une sociologie historique de la construction de l'État-nation. Ce projet social imposé par le fait colonial dont on peut constater la difficile progression ne bénéficie pas encore d'un cadre interprétatif intégrant les différentes dimensions historiques, politiques et culturelles sans lesquelles il reste peu performant. Le présent volume ne prétend pas à l'exhaustivité mais son ambition sera comblée si le lecteur y trouve des éléments d'information pouvant le conduire au-delà des commentaires superficiels et des opinions passionnées qu'une telle situation de crise ne manque jamais de provoquer. Une telle posture d'objectivation des faits commence par une distanciation critique du rapport historique des sciences sociales à l'évolution des sociétés africaines.

Après avoir exalté la communauté africaine – l'ethnie pour certains et la tribu pour d'autres – comme le fondement immuable de la vie sociale sur le continent, l'africanisme découvre l'Afrique des individus, sans trop se poser des questions sur les modalités historiques de l'identification et de l'action sociale à travers ces instances dont le chercheur ne prend pas la peine de situer les conditions de l'avènement. Les énormes questions théoriques, que le choix de l'une ou l'autre de ces perspectives suppose, sont souvent subtilement ignorées au profit d'une présentation superficielle d'anecdotes censées exprimer la vérité récurrente, naturelle, de l'ordre social africain. Or, la confrontation avec ces questions complexes est l'unique moyen pour les sciences sociales africaines de découvrir les modalités ignorées de la construction de la modernité sociale en Afrique. La crise des paradigmes, évoquée dans cette introduction, n'est pas une crise des mots et de la formulation stylistique, elle résulte,

en réalité, de la perte par les savants du tracé vivant des hommes en Afrique qu'une invention fictionnelle, même à vocation réaliste, ne parvient pas à nous faire oublier.

On l'aura compris: la crise des paradigmes est aussi une conséquence négative de l'itinéraire complexe qu'impose l'histoire aux sociétés africaines. La production des savoirs sur l'Afrique et par les Africains est intimement liée à cette histoire générale du continent puisqu'elle est fondamentalement, un processus de domination des pratiques et des valeurs des hommes africains. L'enjeu de cette connaissance, de la science, des hommes est inscrit dans ce rapport historique. Cette science au service du commandement est principalement orientée vers l'identification de points de saillance, de contrôle, qui permettent l'ordonnement de la société conformément aux intérêts des dominants. Un rapide passage en revue des thématiques de cet « africanisme » (parenté, clans, politique, réseaux, développement, démocratie, ajustement structurel) montre bien que son but est l'exercice d'une police des esprits et un contrôle des corps conforme à l'ordre marchand dominant. La complexification des sociétés africaines n'est, de ce fait, que rarement prise en charge par la recherche qui a tendance à les simplifier et à leur imposer des principes classificatoires désuets. À proprement parler, cette dynamique sociale interne est, jusqu'à un certain point, pour la science des dominants sans intérêt alors que d'importants enjeux s'y développent et que s'y prépare le futur des sociétés africaines. L'irruption violente des contractions sociales actuelles est un appel à porter plus d'attention aux processus sociaux internes dont les logiques et les formes ne sont perceptibles qu'une fois la rupture avec la science du commandement, de la domination ait été consommée et que la pensée africaine ait investi, en tant que science de la connaissance, les divers domaines de la vie sociale. Les sciences sociales pratiquées en Afrique reposent malheureusement sur l'héritage d'une « science coloniale » dont nous savons aujourd'hui qu'elle a « cherché à découvrir dans les populations au départ très mal connues ce qui pourrait les diviser, de manière à faciliter la pénétration, puis à rendre durable la domination » (Ageron 1976). Le projet d'une décolonisation de la science des sociétés africaines est à l'ordre du jour. Cette rupture historique est paradoxalement la première condition pour que les savoirs sur l'Afrique en s'autonomisant participent le plus harmonieusement possible à la construction d'un ensemble de connaissances sur la vie de l'Homme, à l'objectif d'une Anthropologie générale.

C'est au bout d'un effort de « déconstruction »⁶ de la pensée scientifique dominante africaniste que nous comprendrons et donnerons sens aux structurations sociales en cours en Afrique. Il sera alors possible de faire coïncider les pratiques internes, dynamiques et complexes, des sociétés africaines avec les paradigmes qui les prennent en charge. L'urgence de cet ajustement épistémologique est sans doute la principale leçon à tirer de la lecture des textes présentés dans ce volume. En nous renvoyant à l'examen des tendances contradictoires de la réalité ivoirienne contemporaine, ils nous invitent à un approfondissement, à l'exercice constant de la critique. Il est bien claire que la réduction de ce faussé entre constructions théoriques et sens des pratiques fonde non seulement une conscience sociale plus élevée dans

l'ordre social africain, mais aussi donne une capacité plus grande à poser un savoir autonome, sérieux et original, impliqué dans les grands débats qui mènent le monde d'aujourd'hui.

Notes

1. Le colloque, sur le thème: « Identité, Sécurité et renégociation des appartenances nationales: la crise ivoirienne et ses répercussions en Afrique de l'Ouest », s'est tenu à Dakar, du 15 au 16 mai 2003, sur l'initiative du CODESRIA et du Nordic Africa Institute (Suède). Ce colloque a réuni des universitaires, des représentants du Parlement de la CEDEAO et des acteurs de la société civile ivoiriens, ainsi qu'une vingtaine de chercheurs d'Afrique, d'Europe et du Canada avec tous une longue expérience de recherche sur la Côte d'Ivoire et/ou sur des questions similaires à celles posées par la crise ivoirienne (voir les rapports publiés dans *News from Nordic Africa Institute* (Uppsala), n° 4/2003, et dans *CODESRIA Bulletin*, n° 3 & 4, 2004).
2. La Côte d'Ivoire est devenue colonie française en 1893 et intégrée à l'entité Afrique occidentale française (AOF) créée deux ans plus tard en 1895. Spécialisée dans la production agricole, le développement des plantations a conduit la puissance coloniale à y canaliser un flux important de travailleurs migrants venus des territoires voisins, Haute-Volta (Burkina Faso) et Soudan (Mali) notamment, plus peuplés. Elle accédera à l'indépendance formelle en 1960 avec à sa tête le président Houphouët-Boigny, dirigeant du Rassemblement Démocratique Africain (RDA), qui restera au pouvoir jusqu'à sa mort en 1993.
3. La charte de l'OUA, sans doute dans le but d'éviter les disputes territoriales entre ces jeunes États, stipule clairement une intangibilité des frontières héritées de la colonisation.
4. Foucault inclut en effet les « modes de subjectivation » dans la gouvernementalité qui est selon lui « la rencontre entre les techniques de domination exercées sur les autres et les techniques de soi » (Foucault 1994:785).
5. L'implantation de l'administration et la mise en place du système de traite coloniale accentuent la demande en main d'œuvre; dès les années 1910, on enregistre les premiers recrutements administratifs en Haute-volta à destination de la Côte d'Ivoire. Voir sur ce point historique Bonnacase, 2001.
6. Il faut noter que l'emploi de la notion de « déconstruction » ne vise selon la pensée de Derrida aucune destruction, mais doit être considérée comme une intention de « détraquage » du « Savoir Absolu » et un contre-mouvement qui s'oppose au « travail du négatif »; stratégie politique dans la construction du sens cette « déconstruction » inverse, surévalue, neutralise, déplace les anciennes valeurs pour créer du nouveau. Voir sur cette question Goldschmit, 2003.

Bibliographie

- « À quoi bon la Nation », 2004, *La sœur de l'Ange*, n°2.
- Ageron, Charles Robert, 1976 « Du mythe kabyle aux politiques berbères », *Le mal de voir*, Paris: Cahiers Jussieu 2, 10/18.
- Amin Samir, 1967, *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, Paris: Éd. de Minuit.
- Assayag, Jackie, 2005, *La mondialisation vue d'ailleurs: l'Inde désorientée*, Paris: Éd. du Seuil.

- Bandaman, M., 2004, *Côte d'Ivoire: Chronique d'une guerre annoncée*. Abidjan, mars 2004.
- Bonnecase, Vincent, 2001, *Les étrangers et la terre en Côte d'Ivoire à l'époque coloniale*, Document de travail de l'UR 095, n°2, août.
- Bayart, Jean-François, 1989, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris: Fayard.
- Dadié, B. Bernard, 2004, *Cailloux Blancs, Chroniques*, Abidjan: NEI/CEDA.
- Delfendahl, Bernard, 1973, *Le clair et l'obscur. Critique de l'anthropologie savante, défense de l'anthropologie amateur*, Paris: Éditions Anthropos.
- Deshpande, Satish, 2003, *Contemporary India: A Sociological View*, Delhi: Penguin Books India.
- Du Parge, Agnès, 2003, *Parmi les rebelles. Carnets de route en Côte d'Ivoire 19 septembre 2002–19 septembre 2003*, Paris: L'Harmattan.
- Dulong, R., 1976, « La crise du rapport État/société local vue au travers de la politique régionale » in Poulantzas, N., *La crise de l'État*, Paris: PUF.
- Ekanza, Simon-Pierre, 2005, *L'Afrique au temps des Blancs (1880-1935)*, Abidjan: Les Éditions du CERAP.
- Elias, Norbert, 1975, *La dynamique de l'Occident*, Paris: Calmann-Lévy.
- Elias, Norbert et Scotson, John L., 1997, *Logiques de l'exclusion*, Paris: Fayard.
- Foucault, Michel, 1971, *L'ordre du discours*, Paris: Gallimard.
- Foucault, Michel, 1994, *Dits et écrits*, vol 3, Paris: Gallimard.
- Gauthereau, Raymond, 1986, *Journal d'un colonialiste*, Paris: Seuil.
- Gérard Rémy, Capron Jean (collab.), Kohler Jean-Marie (collab.), 1977, « Mobilité géographique et immobilisme social: un exemple voltaïque », *Revue Tiers-Monde*, 18 (71) p. 617-653.
- Gomé Gnohité, H., 2004, *Le rempart. Attaque terroriste contre la Côte d'Ivoire*, Abidjan: Institut Éco-Projet.
- Goldschmit, Marc, 2003, *Jacques Derrida, une introduction*, Pocket.
- Habermas, Jürgen, 2001, « What Is a People? » In *The Postnational Constellation*, Cambridge: Polity Press.
- Habermas, Jürgen, 1988, « Le contenu normative de la modernité » in *Le discours philosophique de la modernité*, Paris: Gallimard.
- Holy Bedy, 2004, *Côte d'Ivoire, yako! (Quand les fous et les sorciers attaquent)*, Abidjan: Institut Éco-Projet.
- Kouamoua, Théophile, s.d., *Tout sur un rapport de l'ONU qui dérange*, Le Courrier d'Abidjan, document non daté.
- Koulibaly, Mamadou, 2005, *Les servitudes du pacte colonial*, Abidjan: CEDA/NEI.
- Koulibaly, Mamadou, 2004, *Sur la route de la liberté*, Abidjan: PUCL.
- Le Pape, Marc & Vidal, Claudine, eds, 2002, *Côte d'Ivoire. L'année terrible 1999-2000*, Paris: Karthala.
- Legendre, Pierre, 1999, *Sur la question dogmatique en Occident*, Paris: Fayard.
- Loucou, Jean-Noël, 1996, « De l'ivoirité » In L'ivoirité ou l'esprit du nouveau contrat social du président Henri Konan Bédié, *Ethics*, n° 001, octobre 1996.
- Mamdani, Mahmood, 2004, *Citoyen et sujet. L'Afrique contemporaine et l'héritage du colonialisme tardif*, Paris: Karthala-Sephis.
- Mamdani, Mahmood, 2002, *When Victims Become Killers. Colonialism, Nativism, and the Genocide in Rwanda*, Kampala: Fountain Publishers; Dar es Salaam: E & D Limited.

- Meillassoux, Claude, 1964, *Anthropologie économique des Gouro de Côte-d'Ivoire*, Paris: Mouton.
- Moffa, 1995, *L'Afrique à la périphérie de l'histoire*, Paris: L'Harmattan.
- Niamkey-Koffi, Robert, 1999, *Réformes institutionnelles en Côte d'Ivoire. La question de l'éligibilité*, Collection Textes et Débats, Actes du séminaire international de l'ADIR, janvier.
- Ouédraogo, Jean-Bernard, 1997, *Violences et communauté en Afrique. La Région Comoé entre règles de concurrence et logique de destruction*, Paris: L'Harmattan.
- Quaglioni, Diégo, 1996, « Les citoyens envers l'État: l'individu en tant que citoyen, de la République de Bodin au contrat social », in Coleman, Janet (sous la direction), *L'individu dans la théorie politique et dans la pratique*, Paris: PUF.
- Soro, Guillaume, 2005, *Pourquoi je suis devenu un rebelle. La Côte d'Ivoire au bord du gouffre*, Paris: Hachette Littératures.
- Touré, Abdou, 1981, *La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire. Procès d'occidentalisation*, Paris: Éd. Karthala.
- Voho Sahi, A., 2005, *Focal: les mots pour le dire*, Abidjan: NEI.
- Wright Mills, Charles, 1997, *L'imagination sociologique*, Paris: La Découverte/Poche.